

Chronologie - Chypre

1er mai - 30 septembre 2003

20 mai : Rauf Denktash, le chef de la communauté chypriote turque, répète que la reconnaissance à Chypre de deux Etats constitue la condition préalable à la solution de la question chypriote .

19-20 juin : Conseil européen à Thessalonique. Dans ses conclusions la présidence grecque déclare : " Le récent assouplissement des restrictions imposées aux contacts et aux communications entre les Chypriotes grecs et turcs a été bénéfique et a prouvé que les deux communautés pouvaient vivre ensemble sur une île réunifiée au sein de l'Union. Notre Union ne considère toutefois pas que cela remplace un règlement global de la question. En conséquence, le Conseil européen engage toutes les parties concernées, et en particulier la Turquie et les dirigeants chypriotes turcs, à soutenir pleinement les efforts du Secrétaire général des Nations Unies et, à cet égard, appelle à une reprise rapide des pourparlers sur la base des propositions de ce dernier. Dans ce but l'UE doit continuer de contribuer à la recherche d'un règlement juste, viable et fonctionnel du problème chypriote, qui soit conforme aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. A cet égard le Conseil européen se félicite que la Commission soit disposée à offrir son aide en vue de trouver rapidement une solution dans le cadre de l'acquis ".

20 juin : La Commission européenne propose aux Chypriotes turcs une aide spéciale de 12 millions d'euros et la possibilité pour les entreprises du nord de Chypre d'exporter leurs produits industriels vers l'UE aux tarifs préférentiels de l'accord d'association UE/Chypre. R. Denktash déclare accepter l'aide financière spéciale mais pas les facilités commerciales.

14 juillet : A l'unanimité, la Chambre des représentants a ratifié l'accord d'adhésion de Chypre à l'UE.

17 juillet : R. Denktash déclare que le plan de Kofi Annan sur la réunification de Chypre est " mort ".

23 juillet : Le parti DISY (Rassemblement démocratique) réclame la démission de la ministre de la santé, Dina Akkelidou après la découverte dans les poubelles de son ministère de documents couverts par le secret étatique.

1^{er} août : La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la Turquie à verser des indemnités à deux requêtes introduites par des Chypriotes grecs : 2875 euros à Ioannis Dimadis et une somme de 5 500 livres- à compléter ultérieurement - à Evgénia Michaelidou Developments Ltd et Michail Timviou.

6 août : Le gouvernement chypriote dénonce à l'UE la signature par la Turquie d'un accord d'union douanière avec le régime de Denktash. L'Union des chefs d'entreprise chypriotes turcs estime de son côté que cet accord va placer la Turquie en position difficile et n'aura pas de retombées positives sur l'économie chypriote turque.

20 août : Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan affirme ne pas envisager de nouvelle initiative pour résoudre la question chypriote ni de rencontrer R. Denktash, tant que celui-ci ne sera pas prêt à dire quelque chose de différent de son discours habituel.

1^{er} septembre : R. Denktash affirme que les Etats-Unis et la Grande Bretagne veulent le mettre à l'écart, comme cela a été le cas de Yasser Arafat.

4 septembre : Trois partis chypriotes turcs, opposés à R. Denktash affirment leur volonté de collaborer avec les Chypriotes grecs aussi bien avant qu'après les élections en zone occupée, prévues en décembre 2003, pour permettre la création d'une République de Chypre, fondée sur le plan de Kofi Annan, et qui, adhérerait en mai 2004 à l'UE.

12 septembre : Le Président du Comité des ministres du Conseil de l'Europe indique en réponse à une question écrite à propos de l'obstination de la Turquie à ne pas se conformer à l'arrêt Loizidou, situation sans précédent dans l'histoire du Conseil de l'Europe, que les autorités turques ont déclaré sans ambiguïté, le 19 juin, que les mesures nécessaires seront prises afin de permettre au Comité de constater, lors de la réunion Droits de l'homme des 7-8 octobre 2003 le paiement de la satisfaction équitable octroyée par la décision de la Cour du 28 juillet 1998

16 septembre : Rencontre à Athènes du président de la République de Chypre, Tassos Papadopoulos avec le Premier ministre grec Costas Simitis. Tous deux estiment que la solution de la question chypriote constitue une condition prioritaire à l'adhésion de la Turquie à l'Europe.